

QUESTION ECRITES LUC VANCAUWENBERGE

1. Enseignement - Personnel engagé grâce à des subsides

Il existe 2 catégories d'enseignants :

- Quasi l'essentiel dont le salaire est pris en charge par la FWB : depuis le début de l'année scolaire, il y a 504 enseignant(e)s différentes qui ont été subventionnées par la FWB (en ne tenant pas compte du nombre de périodes)

- Emplois à charge (cf réponse infra) : depuis le début de l'année scolaire, il y a 32 enseignant(e)s différentes qui ont bénéficié d'un salaire de la commune (en ne tenant pas compte des périodes). Cela correspond à 14 à 16 etp (corrigé tenant compte de l'ancienneté)

Afin de répondre à la délicate question de la pénurie d'enseignants et de renforcer la remédiation scolaire, notre Commune a donc prévu de créer, sur fonds propres, des postes supplémentaires

Ce dispositif est en nette augmentation depuis 2018

Cette dépense est intégralement inscrite au budget ordinaire 2021 à l'article 7220/111-12 pour un montant de 740.000 €.

2018	2019	2020	2021
347.736	606.212	794.000	740.000

2018 : 4 etp
2019 : 12 etp
2020 : 16 etp
2021 : 14 à 16 etp (corrigé tenant compte de l'ancienneté)

Concrètement pour lutter contre la pénurie d'enseignants, chaque école a donc un(e) enseignant(e) supplémentaire en moyenne!

2. Enseignement - Heures de NL dans les écoles et enseignants engagés sur fonds propres

- Heures de néerlandais

En 2020-21, la situation est la suivante :

Ecole 1 – 24/32 périodes
Ecole 2 – 24/32 périodes
Ecole 5 – 24/38 périodes
Ecole 6 -12 /16 périodes + 4 classes immersion
Ecole 7 – 24/32 périodes
Ecole 9 – 36/54 périodes
Ecole 10 – 16/24 périodes
Ecole 11 – 24/45 périodes

Ecole 13 – 24/40 périodes
Ecole 14 -24/ 40 périodes
Ecole 16 – 40/64 périodes
Ecole 17 – 24/27 périodes

Par rapport à l'année dernière, 40 périodes de plus ont été organisées.
Insistons sur le fait que les classes d'immersion ont toujours été pourvues.

- Enseignants sur fonds propres : 5 temps plein

Ajoutons que le renforcement en néerlandais se fait déjà de manière structurée et régulière au travers des études (gratuites) organisées par la commune. L'apprentissage de la seconde langue en est l'un des axes prioritaires. Il est organisé prioritairement pour les élèves de classes en pénurie. Ces études sont organisées de 15h30 à 16h30 par des enseignants volontaires, le lundi, le mardi et jeudi. Certains enseignants volontaires organisent aussi une étude le vendredi.

3. Absentéisme :

Absentéisme Mai-juin 2020

771 jours calendrier d'absence pour maladie
+ 53 jours calendrier d'absence pour maladie des maîtres de seconde langue

Les jours d'absence pour quarantaine n'étaient pas comptabilisés (confinement).

Absentéisme Septembre 2020 - 19 avril 2021

4596 jours calendrier d'absence pour maladie
+ 40 jours calendrier d'absence pour maladie des maîtres de seconde langue

2742 jours calendrier d'absence pour quarantaine
+ 70 jours calendrier d'absence pour quarantaine des maîtres de seconde langue

4. Remédiation :

Des études sont organisées dans toutes les écoles fondamentales, à destination des élèves du primaire.

Ces études sont organisées de 15h30 à 16h30 par des enseignants volontaire, le lundi, le mardi et jeudi. Certains enseignants volontaires organisent aussi une étude le vendredi.

Des activités pédagogiques sont aussi assurées, sur base volontaire des enseignants, sur le temps de midi, dans toutes les écoles fondamentales.

Le nombre d'enseignants volontaires varie d'une école à une autre : il y a, au minimum, 2 enseignants par école et par jour qui organisent cette étude (dans certaines écoles, le nombre d'enseignants volontaires peut monter jusqu'à 5 ou 6 par jour).

Ce dispositif est complété par du tutorat, via l'asbl ScholaULB, avec laquelle l'administration communale est en collaboration depuis 4 ans déjà.

A raison de 3 jours/semaine (lundi, mardi et jeudi), 2 tuteurs (par école) prennent en charge 16 élèves (répartis en 2 groupe de 8), essentiellement en 5e et 6e primaire. ScholaULB intervient

désormais dans toutes les écoles communales primaires (écoles 1, 2, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 13, 14, 16 et 17).

Ce dispositif se renforce en début de chaque semestre par l'octroi d'un nombre de groupes supplémentaires à organiser.

A ce jour, nous proposons donc ce programme à toutes les écoles primaires pour un nombre total de 208 enfants.

Ce programme est orienté vers les enfants présentant des besoins spécifiques dans les apprentissages fondamentaux (essentiellement la langue de l'enseignement) et pour lesquelles les ressources familiales ou extérieures diverses sont complexes voire inexistantes.

La priorité est donnée au P6 puis aux P5 en prévision du CEB.

Ce choix se fait en concertation entre l'institutrice, la direction, les tuteurs et la famille.

Précisons que la commune de Molenbeek est celle où le programme ScholaUlb a la plus grande amplitude.

5. Garderies

L'accessibilité de l'enseignement est une priorité.

Cette volonté s'exprime dans diverses mesures proactives principalement la fourniture gratuite de matériel ou l'organisation d'études dans le cadre des garderies.

Précisons également que nous avons anticipé la mesure prise par la FWB en instaurant, dès 2019, la gratuité de la garderie du midi.

Globalement, cela se traduit par diverses mesures fortes telles que :

- La gratuité de la surveillance du temps de midi
- La gratuité des périodes de remédiation, études dirigées, des activités pédagogiques et les ateliers DAS (midi et/ou soir).

Cela suppose des frais en personnel et des frais de fonctionnement pour assurer des garderies de qualité

Conformément aux règles décrétales, tout le matériel nécessaire (crayon, feutres, lattes, gommes etc...) est gratuitement distribué par la Commune.

Toutes les écoles ont donc, à disposition des enfants, tout le matériel requis, de telle sorte que rien de plus que ce qui est autorisé par les circulaires, n'est demandé aux parents.

Ce soutien aux familles est approfondi (livraisons en attente) :

- Offrir un bonnet de piscine à l'ensemble des enfants ;
- Offrir un sac de gymnastique floqué du logo communal et/ou de l'école ;
- Mise à disposition de chasubles fluorescentes, que les enfants porteraient lors de sorties scolaires. Chaque école disposerait de x exemplaires (en des tailles différentes), calculés au prorata du nombre total d'élèves.

De : Luc Vancauwenberge <lucvancauwenberge.conseiller@gmail.com>

Envoyé : mardi 9 février 2021 15:33

Objet : QE à l'Echevinat de l'Enseignement

A Madame la bourgmestre et Echevine de l'Enseignement,

Merci d'avance de me répondre aux questions suivantes au sujet de l'enseignement.

Cordialement,

Luc Vancauwenberge
conseiller communal

Questions

- Y a-t-il du personnel enseignant et pédagogique qui a pu être engagé grâce à des subsides?
- Dans votre mail du 13/1/21 adressé aux conseillers, vous dites que 192 enfants bénéficient de programmes de remédiation. Estimez-vous cela suffisant? Y a-t-il d'autres initiatives prévues en matière de retard scolaires pour faire face aux conséquences du covid?
- Comment sont sélectionnés les enfants? Y a-t-il des listes d'attente?

De : Luc Vancauwenberge <lucvancauwenberge.conseiller@gmail.com>

Envoyé : vendredi 19 février 2021 14:13

Objet : QE enseignement

A Madame la bourgmestre et Echevine de l'Enseignement,

Merci d'avance de me répondre aux questions suivantes au sujet de l'enseignement.

Cordialement,

Luc Vancauwenberge
conseiller communal

Questions

- Combien d'heures de néerlandais manquent-ils dans l'enseignement primaire communal à Molenbeek? Cela représente combien d'enseignants?

- Au conseil communal du 23/12/20, vous avez parlé de 14 enseignants engagés sur fonds propres. Dans le plan triennal, je lis sous la rubrique 73 "Traitements à charge de la commune du personnel enseignant (111-12)" le montant de 145.000 €, ce qui correspond à environ 3 enseignants. Comment les dépenses relatives aux (autres) enseignants engagés sur fonds propres sont-ils comptabilisés dans le budget?

Merci de vos réponses.

Luc Vancauwenberge
conseiller communal

De : Luc Vancauwenberge <lucvancauwenberge.conseiller@gmail.com>

Envoyé : vendredi 19 février 2021 12:46

Objet : Question écrite

Monsieur l'Echevin des Finances et du Budget,

Merci de me répondre à quelques questions sur le budget.

Cordialement,

Luc Vancauwenberge
conseiller communal

Questions écrites:

- En matière de garderies dans les écoles, le budget mentionne 246.000€ (7221/124-48). Que couvrent ces dépenses?
- En matière des dépenses, à la rubrique "Traitements à charge de la commune du personnel enseignant (111-12)", on voit l'évolution suivante: 305.000€ pour 2018, 305.000 pour 2019, 145.000€ pour 2020 et 145.000 € pour 2021. D'où vient cette diminution? S'agit-il de personnes parties à la pension et pas remplacées, des contrats pas prolongés? De combien d'enseignants s'agit-il pour chacune de ces années?

Merci de vos réponses.